

Fiche espèce



Pipistrellus kuhlii

Pipistrelle de Kuhl

Weissrandfledermaus
Pipistrello albolimbato
Pipistrel da Kuhl
Kuhl's pipistrelle

Caractéristiques

Envergure : 21-26 cm
Poids : 4-7 g
Âge maximal : 8 ans
Jeunes par année : 1-2

Statut

Protection : protégée selon la LPN
Liste Rouge : LC (non menacée)
Priorité CH : n (aucune)
Autre : -

Synergies : Murin à moustaches, Pipistrelle pygmée, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius



Les Pipistrelles de Kuhl gîtent en fissures

Utilisation de l'habitat

Gîtes

En été, durant la journée, elle utilise des cavités diverses en bâtiments. On la trouve, par exemple, dans les entretoits, les caissons de stores, les fentes en façades, derrière les coffrages de murs ou les poutres en bois, ainsi que dans les nichoirs à chauves-souris. Elle forme des colonies de mise bas généralement composées de quelques dizaines d'individus, mais leurs effectifs peuvent aller jusqu'à 100. Les mâles, en revanche, sont solitaires toute l'année. Cette espèce peut changer de gîte pendant l'été, mais de façon nettement plus rare que la Pipistrelle commune. En hiver, on la trouve toujours dans et autour des bâtiments, mais elle hiberne probablement aussi dans des fissures rocheuses.

Terrains de chasse

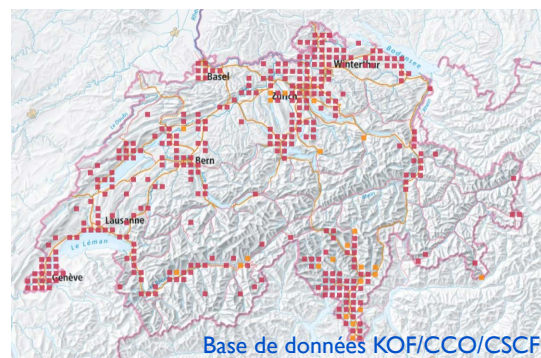
C'est une chasseuse opportuniste des espaces cultivés semi-ouverts. Ses habitats de chasse comprennent les jardins, les parcs, les rives des cours d'eau, les lisières de forêt, les haies, etc. Elle chasse souvent des insectes à proximité des lampadaires. Ses terrains de chasse sont généralement situés à proximité immédiate des gîtes. L'ordre de grandeur des terrains de chasse peut aller de 10 à 100 ha.

Couloirs de vol

Cette espèce est peu sensible à la lumière et peu liée aux structures. Les couloirs de vol sont donc d'une importance secondaire.

Répartition

Elle est plus fréquente dans les régions de Suisse favorisées par la chaleur. Sa diffusion augmente à partir des villes. L'espèce est indigène du Tessin depuis longtemps et sa première observation au nord des Alpes date de 1983.



Base de données KOF/CCO/CSCF

Menaces

- Destruction de gîtes lors des travaux en bâtiments non supervisés : rénovations, optimisation de l'isolation et fermeture des interstices permettant l'accès et autres structures favorables, utilisation de produits toxiques pour traiter le bois.
- Diminution de la quantité de nourriture disponible, surtout dans les paysages cultivés, en raison d'une agriculture plus intensive et à grande échelle, de jardins privés à faible valeur écologique et utilisation problématique et souvent inutile de pesticides dans l'agriculture et les ménages privés.

Mesures

En raison de la fréquence et de la répartition croissantes de l'espèce, il n'est pas nécessaire de prendre des mesures spécifiques allant au-delà de la [loi sur la protection de la nature et du paysage](#). En revanche, elle bénéficiera des mesures générales (protection de gîtes, entretien d'habitats naturels riches en biodiversité) mises en place pour la conservation d'autres espèces (de chauves-souris).

Gîtes

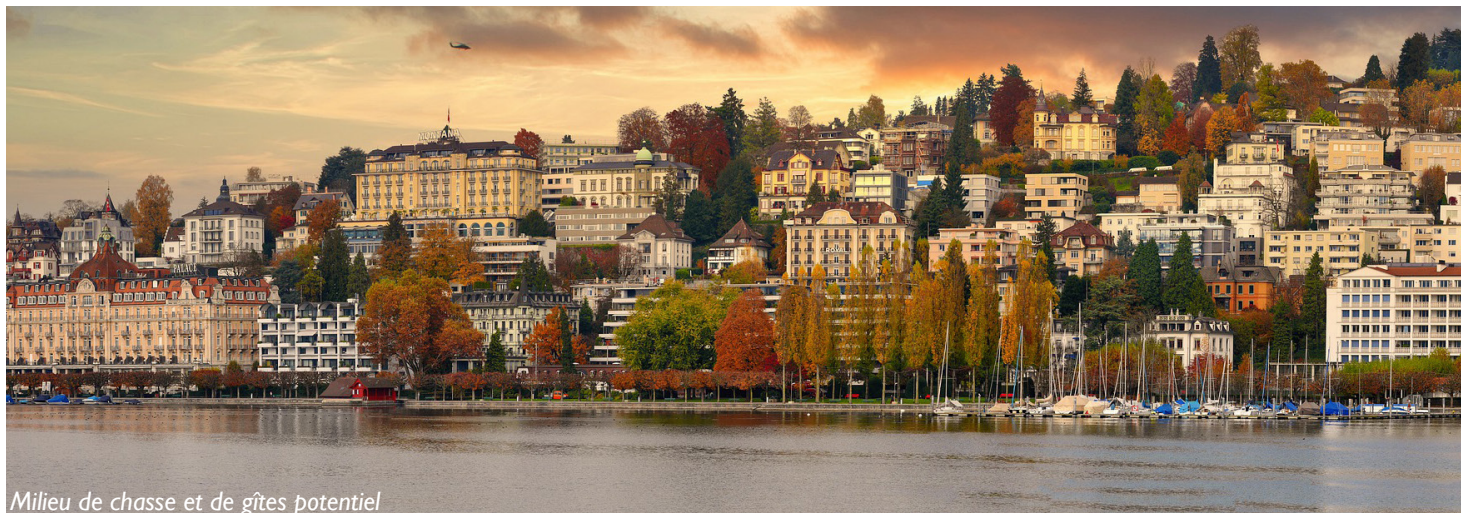
Renforcer la protection des colonies de mise bas existantes (intégration dans l'aménagement du territoire). En cas de modification dans l'aménagement de gîtes connus, l'implication des [Correspondants régionaux \(CR\)](#) est nécessaire.

Terrains de chasse

Promouvoir des jardins plus naturels avec des plantes locales et favorisant les insectes. Augmenter la proportion d'espaces verts dans les zones urbaines. Réduire l'utilisation de pesticides dans les ménages privés et l'agriculture.

Couloirs de vol

Créer des synergies avec d'autres espèces afin d'établir une infrastructure écologique d'habitats favorables à travers les zones d'habitation (en particulier les corridors sombres).



Littérature

- Bohnenstengel et al. (2014). [Liste rouge, État 2011](#). Umwelt-Vollzug 1412.
- Dietz et al. (2016). Handbuch der Fledermäuse. Franckh-Kosmos, Stuttgart.
- Krättli et al. (2012). [Konzept Artenförderung Fledermäuse 2013-2020](#). Schweizerische Koordinationsstelle für Fledermausschutz.

Liens

- fledermausschutz.ch
- institutions.ville-geneve.ch/fr/ccol/